

DE : Yolande Ayotte et Denis Ayotte
8, Rang 2 sud
St-Narcisse, QC
G0X 2Y0

Régie de l'énergie

27 FEV. 2012

BUREAU DU PRÉSIDENT

À : M. Jean-Paul Théorêt
Président
Régie de l'énergie du Québec
800 Place Victoria
Montréal, Québec
H3C 1E8

**OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser le projet de lecture à distance
soumise par Hydro-Québec**

Bonjour M. Théoret,

Si je vous écris, c'est que je suis très inquiète. Inquiète pour ma santé et celle de mes proches mais aussi pour celle de tous les québécois depuis que j'ai appris l'installation future des nouveaux compteurs intelligents d'Hydro-Québec qui émettront des micro-ondes des milliers de fois par jour à des fréquences qui dépassent déjà des normes très au-dessus des normes ailleurs dans le monde. Il est déjà prouvé que ces micro-ondes ont des impacts réels et assez importants sur la santé de milliers de personnes à travers la planète.

Déjà, souffrant de sclérose en plaques depuis 1979, je sais qu'il existe des études en Europe qui démontre l'impact des champs électromagnétiques sur les gens atteints de sclérose en plaque. Je ne travaille pas à l'extérieur et je suis toujours à la maison à cause de mon état de santé fragile. Je sais qu'il y a des risques que les nouveaux compteurs pourraient aggraver mon état de santé, ce que je ne souhaite surtout pas, je souffre déjà assez de même. Je ne veux même pas penser ce que je pourrais subir comme conséquences sur ma santé à être bombardé 24/24 heures à longueur d'année par des ondes pulsées de 1 à 3 fois la minute. La seule place qu'on a encore un peu le contrôle sur l'environnement, c'est bien dans notre demeure. Il ne faut donc pas qu'Hydro Québec nous impose cette technologie contre notre gré.

Je suis aussi inquiète pour mon droit à la vie privée. Déjà qu'Hydro veut installer des appareils avec la technologie sans fil sans mon autorisation, c'est déjà une intrusion chez moi dont je trouve injustifié car je sais très bien que je suis un bon payeur et en plus les compteurs mécaniques actuels fonctionnent très bien, ont une durée de vie supérieure à 25 ans, ne comporte aucun danger pour ma santé et en plus, fais travailler des releveurs qui perdront leur travail. Les données transmises à Hydro par cette nouvelle technologie, comme toute technologie sans fil, peut être interceptée en tout temps par des gens malveillants et ces données peuvent être utilisées pour d'autres fins que celles de donner à Hydro ma consommation d'électricité.

503

Je suis inquiète aussi de voir notre situation financière se détériorer car il a été démontré ici au Québec, comme ailleurs dans le monde, que depuis l'installation des nouveaux compteurs, les citoyens ont vu grimper leurs factures d'électricité de façon inexplicable et de manière exponentielle.

L'augmentation des factures d'électricité pour la classe moyenne et des plus démunis risque de mettre beaucoup de gens devant de gros problèmes financiers. On semble souvent oublier qu'Hydro est une société d'état, donc elle appartient aux Québécois qui ont payés toute leur vie pour qu'Hydro progresse et fasse des millions en profit. Nous devrions même avoir droit à des ristournes puisqu'Hydro puise dans les ressources naturelles de tous les Québécois pour faire leurs profits faramineux. Cette société d'État doit au moins le respect envers sa clientèle pour ne pas dire, leurs vrais patrons, en ne banalisant pas les préoccupations de ceux-ci face à cette technologie.

Je sais que normalement votre mandat concerne plus l'aspect financier du projet mais je crois que vous ne pouvez pas passer à côté des autres aspects comme les impacts de plus en plus grandissants sur la santé afin de prendre une décision éclairée. Considérant toutes les questions soulevées par la population inquiète et qu'en plus, aucune personne chez Hydro ne peut confirmer et affirmer que ces nouveaux appareils n'auront AUCUN impact sur la santé, sur la vie privée ainsi que sur la hausse des factures, je vous prie d'appliquer le PRINCIPE DE PRÉCAUTION et de ne pas accorder à Hydro le droit de poursuivre avec l'installation de cette nouvelle technologie. Vous devriez aussi demander à Hydro de retirer les compteurs déjà installés dans les régions car les gens de ces régions en souffrent déjà soit physiquement ou financièrement.

Je crois que vous avez un rôle important à jouer dans la sécurité de la population et c'est votre conscience qui doit parler en premier lorsque vous prendrez votre décision et non pas juste l'aspect financier.

J'ai déjà fait part par lettre à Hydro Québec mes préoccupations et aussi de mon refus de voir un compteur de nouvelle génération être installé chez moi.

J'ai confiance que vous prendrez en considération toutes les préoccupations des citoyens du Québec qui auront pris le temps de vous écrire pour vous prier de ne pas accorder le droit à Hydro de continuer avec ce projet.

J'attends impatiemment votre décision en nous souhaitant à tous que 2012 soit la fin de ce projet qui au bout n'apportera rien de bon pour les citoyens.

Signé le 18 février 2012 à St. Narcisse



